



## Qui est aux commandes ?

Centrer l'analyse de la protection menée localement sur la planification, la réponse et la transition

Semaine des réseaux et partenariats humanitaires (HNPW) | 4 mars 2026

<b>Organisateur</b>	Réseau des acteurs locaux pour l'analyse de la protection (PALAN), IRC, Global Protection Cluster, Oxfam, Conseil danois pour les réfugiés, CBM, ProLAC, Action contre la faim, avec le soutien de Sida
<b>Modératrice</b>	Sara Brodd, spécialiste principale des politiques d'aide humanitaire, Sida
<b>Intervenants</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Jeannette Frangieh, fondatrice et directrice exécutive, Himaya Daeem Aataa (HDA), Liban</li><li>• Repent Woroh Odrande, directeur exécutif, Active Youth Agency (AYA), Soudan du Sud</li><li>• Medoun Bathily, chef de projet et responsable de la protection, Action Mopti, Mali</li><li>• Mohammed Hamid, cofondateur, Ambassadors Association for Persons with Disabilities, Syrie</li><li>• Adis Victor, directeur exécutif, Access for Social Inclusion (ASI), Soudan du Sud</li><li>• Carmen Zenaida Vivas Franco, directrice, Observatoire des enquêtes sociales à la frontière (ODISEF), Venezuela</li></ul>
<b>Date</b>	4 mars 2026
<b>Langues</b>	Anglais, arabe, français, espagnol (interprétation simultanée)
<b>Enregistrement Zoom</b>	Voir la <a href="#">page Événement HNPW</a>

### 1. Contexte et objectif

Cette session a été organisée par le Protection Analysis Local Actor Network (PALAN), un réseau d'organisations locales de la société civile soutenu par l'IRC dans le cadre d'un projet financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida), en collaboration avec des chercheurs interinstitutionnels. Le webinaire a permis de partager les conclusions préliminaires d'une étude interinstitutionnelle de six mois visant à examiner les pratiques qui favorisent l'inclusion et le leadership significatifs des organisations locales et nationales dans les processus d'analyse interinstitutionnelle de la protection.

La session avait pour objectif :





- Une enquête mondiale distribuée aux acteurs locaux par le biais des canaux de protection et de coordination, qui a reçu 113 réponses provenant de toutes les régions
- Une analyse documentaire des rapports, webinaires et études de cas existants sur le sujet
- Des consultations régionales et spécifiques à certains domaines d'expertise : en collaboration avec les partenaires du Cluster Protection du Soudan du Sud, ProLAC en Amérique latine, des consultations en ligne avec la COP (Communauté de protection) et des OPD/organisations axées sur le handicap dirigées par CBM

*L'IRC a présenté certaines des principales conclusions au cours de la session ; toutefois, pour plus de détails, veuillez consulter le rapport de synthèse de l'enquête (en anglais, français, espagnol et arabe). Les partenaires de recherche finaliseront un produit d'apprentissage et de plaidoyer dans les prochaines semaines, en collaboration avec l'IRC. Pour toute question concernant la recherche ou les conclusions, veuillez contacter [katie.grant@rescue.org](mailto:katie.grant@rescue.org).*

### 3. Réflexions du panel et thèmes clés

#### Thème 1 : Faire de l'analyse au niveau communautaire le pilier de la prise de décision stratégique

**Comment pouvons-nous garantir que l'analyse au niveau communautaire soit utilisée comme base pour les analyses et les décisions à un niveau supérieur, et que perdons-nous si nous ne le faisons pas ?**

Jeanne Frangieh (HDA, Liban) a plaidé en faveur d'un changement fondamental dans la manière dont l'analyse communautaire est valorisée :

- Les connaissances communautaires doivent passer du statut d'« apport » à celui d'« infrastructure », en façonnant la définition des problèmes dès le départ.
- Les outils d'évaluation doivent être conçus avec les communautés, et non pas seulement à leur sujet, en utilisant des recenseurs locaux, des méthodes participatives et des systèmes de retour d'information continu.
- Une chaîne formelle reliant les données communautaires aux espaces de coordination et de prise de décision doit être mise en place ; sans cela, les connaissances communautaires seront toujours mises de côté au profit de données standardisées plus rapides.
- Les bailleurs de fonds doivent signaler que la pertinence contextuelle, l'établissement de la confiance et la réactivité sont des indicateurs de performance.

Elle a identifié trois pertes clés en l'absence d'une analyse centrée sur la communauté : l'exactitude (les données agrégées ne tiennent pas compte de la vulnérabilité intra-ménage et des dynamiques de pouvoir), la légitimité (érosion de la confiance et augmentation du risque opérationnel) et l'efficacité (conception de solutions pour les mauvais problèmes).

Repent Woroh Odrande (AYA, Soudan du Sud) a mis l'accent sur l'expérience de l'AYA :

- Une planification ascendante, fondée sur une évaluation communautaire, est essentielle pour mettre en place des programmes humanitaires et de développement pertinents dans les contextes de conflit.



- Les outils de collecte de données doivent être contextualisés et traduits dans les langues locales.
- Sans une analyse communautaire approfondie, les programmes risquent d'être basés sur des hypothèses plutôt que sur la réalité.
- Les mécanismes de retour d'information doivent être basés sur la responsabilité à tous les niveaux : donateurs, nationaux et communautaires.

Medoun Bathily (Action Mopti, Mali) a mis en avant l'approche centrée sur la communauté d'Action Mopti :

- L'autonomisation des communautés à chaque étape, de la collecte des données à l'analyse et à la planification des actions, garantit leur appropriation et leur adhésion.
- Les méthodes participatives et inclusives facilitent l'appropriation par la communauté de l'analyse des risques et des mesures d'intervention
- Les mécanismes de protection traditionnels et culturels doivent être reconnus et développés.

## Thème 2 : Garantir la diversité et l'inclusion dans l'analyse de la protection

***Comment les organisations représentant des groupes systématiquement marginalisés contribuent-elles à l'analyse de la protection, et comment cette contribution peut-elle être mieux soutenue ?***

Mohammad Hamid (Association des ambassadeurs des personnes handicapées, Syrie) a souligné le rôle essentiel, mais souvent négligé, des organisations représentant les personnes handicapées et d'autres groupes marginalisés dans l'identification des risques cachés et des besoins de protection spécifiques à la communauté qui échappent à une analyse plus large. Par conséquent, de nombreuses personnes handicapées ne peuvent pas accéder de manière autonome aux services humanitaires en raison d'obstacles, ce qui accroît leur isolement et leur dépendance vis-à-vis des autres. À titre d'exemple, les mécanismes de distribution de l'aide ont été conçus sans tenir compte des problèmes de mobilité ou d'accessibilité. En conséquence, certaines personnes handicapées ont dû compter sur d'autres pour collecter l'aide en leur nom, ce qui affecte leur indépendance et leur dignité et les expose à des risques supplémentaires.

Adis Victor (ASI, Soudan du Sud) a présenté les principaux obstacles et opportunités :

- Les OPD et les organisations représentatives ne sont trop souvent consultées qu'au stade de la mise en œuvre, alors que leur capacité à influencer la conception est minime.
- En raison d'un déséquilibre entre les financements et les capacités, ces organisations ne peuvent que défendre leurs intérêts « verbalement », sans disposer des ressources nécessaires pour gérer les systèmes d'information.
- Dans des contextes sensibles (par exemple, Jonglei, Haut-Nil), le partage d'informations sur les risques comporte des dangers réels de représailles de la part d'acteurs étatiques et non étatiques.
- L'application du cadre analytique de protection (adapté aux acteurs de première ligne par les membres du PALAN en 2023) a permis de mettre en évidence des risques cachés, notamment les vulnérabilités spécifiques des clans minoritaires et les risques intersectionnels auxquels sont confrontées les femmes, les filles et les personnes handicapées.



- Les modèles de coordination communautaires et les mandats officiels (par exemple, 35 % de représentation des femmes dans les groupes au Soudan du Sud) peuvent accroître la pression en faveur de l'inclusion.
- Les cadres juridiques tels que la CDPH et les lignes directrices spécifiques (par exemple, les lignes directrices du CPI sur le handicap) fournissent des leviers favorables à la participation des OPD.

### Thème 3 : Passer du symbolisme à une véritable action menée localement

***Dans le contexte de la refonte de l'action humanitaire, comment pouvons-nous garantir que l'action menée localement soit structurellement intégrée et ne soit pas purement symbolique ?***

Jeanne Frangieh (Liban) a proposé quatre changements structurels concrets :

- Passer de la consultation à la codécision : l'engagement communautaire doit aller au-delà de la simple collecte d'informations
- Aligner le financement sur le discours : un financement flexible pluriannuel doit être versé directement aux acteurs locaux et nationaux, couvrant les coûts de base et le développement institutionnel, et pas seulement la réalisation des projets
- Renforcer la responsabilité vers le bas : boucles de rétroaction transparentes, rapports publics aux populations touchées et indicateurs de performance mesurant la réactivité, et pas seulement les résultats
- Changer les incitations et la culture : les dirigeants doivent récompenser le partenariat, l'accompagnement et le partage du pouvoir
- « L'action menée au niveau local ne sera pas un ajout ou un thème. Elle deviendra le principe de fonctionnement qui régira la manière dont nous concevons, décidons et mettons en œuvre une réponse humanitaire. C'est la différence entre l'inclusion en tant que déclaration et l'inclusion en tant que système. »

Repent Woroh Odrande (Soudan du Sud) a ajouté :

- Les ONG locales, les dirigeants communautaires, les groupes de femmes et les groupes de jeunes doivent occuper des sièges officiels dans les plateformes de coordination (par exemple, la direction des clusters).
- Il est essentiel d'octroyer un financement pluriannuel direct aux ONG nationales afin de réduire la dépendance vis-à-vis des intermédiaires internationaux.
- Les évaluations ponctuelles doivent être remplacées par des mécanismes de consultation et de responsabilité continus, pilotés au niveau local.

Carmen Vivas Franco (Venezuela) a identifié deux obstacles majeurs :

- Les préjugés et la sous-estimation préexistante des organisations locales par certains acteurs internationaux, qui créent une invisibilité même là où les capacités et l'expertise locales existent.
- Le déficit de ressources pour la gouvernance de l'analyse : les structures de financement ne prévoient pas systématiquement de budget pour le travail technique d'analyse des données par les acteurs locaux.



Elle a souligné les avantages immédiats d'une implication plus précoce des acteurs locaux :

- Réduction des coûts liés aux frictions pour les organisations internationales arrivant dans des contextes inconnus (les acteurs locaux raccourcissent la courbe d'apprentissage)
- Une plus grande précision dans les diagnostics : les organisations locales disposent de connaissances approfondies, actuelles et contextuelles qui permettent d'établir des indicateurs d'impact réalistes dès le premier jour
- Écosystème de données renforcé : les acteurs locaux fournissent des sources de données primaires plus diversifiées, ce qui réduit les biais de confirmation et la dilution des données

Carmen a également souligné l'importance de la présence physique (et pas seulement en ligne) dans les espaces de coordination, ainsi que la nécessité de disposer de ressources pour soutenir la représentation des organisations frontalières et provinciales.

Medoun Bathily (Mali) a réfléchi à l'approche féministe d'Action Mopti (mise en œuvre avec Oxfam) :

- L'implication de la communauté, depuis l'identification jusqu'aux étapes de retour d'information, garantit la durabilité
- Le renforcement des capacités doit être à long terme, et non ponctuel, afin de permettre aux communautés de continuer sans le soutien du projet
- Les ressources financières, humaines et temporelles nécessaires au leadership communautaire doivent être évaluées et maintenues tout au long du cycle de vie du projet.

Mohammad Hamid a souligné la nécessité d'injecter des ressources pour soutenir :

- Le renforcement ciblé et adapté des capacités des organisations représentatives (telles que les OPD) afin de mener des analyses de protection, ainsi que le recours aux OPD en tant que partenaires stratégiques
- Des aménagements raisonnables, tels que des moyens de transport et des outils d'accès, afin de garantir une participation effective
- Le développement de systèmes de collecte et d'analyse de données au niveau local
- Le rôle de leadership des organisations locales afin de garantir leur implication continue
- L'amélioration de l'accès aux bâtiments et aux services, et la prise en compte des besoins spécifiques des personnes handicapées dans la conception de l'aide humanitaire

Adis Victor a proposé les ajouts suivants en termes d'approches de partage des capacités :

- De la « construction » au « partage et à l'exploitation » L'approche 2026 rejette le modèle de formation « descendant ». Elle met plutôt l'accent sur l'échange mutuel d'expertise.
- Exploiter l'expertise des OPD : plutôt que de laisser les ONG internationales (INGO) enseigner l'inclusion des personnes handicapées, il faudrait financer les OPD pour qu'elles forment les clusters. Elles sont les expertes en matière de navigation entre les obstacles locaux et devraient être celles qui vérifient l'« accessibilité » des plans d'intervention humanitaire.
- Analyse des risques AGD Autonomisation : les acteurs locaux ont souvent le meilleur « instinct » pour évaluer les risques. Le partage des capacités devrait se concentrer sur la formalisation de cette approche par le biais d'une analyse conjointe de la protection. Cela implique :
- Mentorat/accompagnement : le personnel des ONGI travaillant *sous* la direction des responsables locaux lors des évaluations sur le terrain.



- Ateliers d'analyse : sessions mensuelles au cours desquelles les acteurs locaux et internationaux se réunissent pour examiner les données brutes sous l'angle de l'âge, du genre et du handicap (AGD), afin de s'assurer que les distinctions culturelles locales ne sont pas perdues dans la « traduction » vers un rapport.

## 5. Questions-réponses et voix supplémentaires : inclusion des personnes ayant des SOGIESC divers dans l'analyse de la protection

### Questions reçues lors du chat :

1. Quels mécanismes concrets garantissent que les communautés LGBTIQ+ sont incluses de manière significative et sûre dans l'analyse de la protection, plutôt que d'être mentionnées de manière symbolique ?
  - Naya Rajab (SEEN, Moyen-Orient) a souligné que le cadre d'analyse de la protection (PAF 2023) démontre qu'il est possible d'inclure les communautés, y compris les communautés queer, dans la compréhension et la gestion de leurs propres risques en matière de protection. Un véritable changement systémique en matière de protection nécessite l'inclusion significative de tous les groupes marginalisés : les personnes LGBTIQ+, les groupes de femmes et féministes, et les personnes handicapées. Elle a souligné l'importance de faire passer les communautés d'une réponse passive au danger à une gestion active de leur propre protection.
2. Dans les contextes où les structures de financement et de coordination sont encore largement contrôlées par des acteurs internationaux, quels changements concrets avez-vous observés dans le pouvoir décisionnel qui placent véritablement les acteurs locaux aux commandes, au-delà de la consultation ?
  - Medoun: Dans le contexte de nos zones d'intervention au Mali, avec le système Nexus, complémentarité entre projets de développement (gouvernance) et humanitaires, les communautés sont mieux informées sur les principes fondamentaux de la gouvernance (Participation, Engagement et redevabilité). Elles comprennent que le moteur du changement est la prise en compte de leurs besoins par le pouvoir décisionnel et s'investissent dans ce sens. A cela s'ajoute la stratégie de la localisation qui met les communautés au cœur des projets et programmes. Aujourd'hui pour qu'un projet puisse vraiment impacter, nous acteurs intervenants avons compris qu'il faut obligatoirement prendre en compte les besoins réels des communautés bénéficiaires et de façon spécifique. Cela exige leur implication à tous les niveaux du processus (identification des besoins, élaboration des réponses y compris le plan de sortie, mise en œuvre des actions, suivi & évaluation). Telle est notre approche en tant que ONG local avec l'appui de nos partenaires techniques et financiers (ex :OXFAM)
3. Comment l'analyse de la protection menée au niveau local peut-elle influencer de manière significative les priorités de financement, en particulier lorsque les bailleurs de fonds exigent souvent des cadres standardisés et des rapports rapides ?
  -



4. Lorsque les acteurs locaux mènent l'analyse de la protection, comment s'assurer qu'ils ne sont pas exposés à des risques politiques ou sécuritaires accrus, en particulier dans des contextes de protection sensibles ?
  - Medoun: Il est important, voire indispensable de renseigner l'outil programmation sûre avant chaque activité dans le contexte actuel de nos zones d'intervention. Les informations collectées permettront de définir l'approche pour la réalisation de l'activité, de reporter ou d'hiberner l'activité en commun accord avec les communautés bénéficiaires.
5. Comment les acteurs locaux, y compris les médias communautaires et les organisations dirigées par des personnes handicapées, peuvent-ils être systématiquement intégrés dans les processus d'analyse de la protection plutôt que d'être consultés seulement de manière occasionnelle ?
  - Medoun: Ici il faut que le besoin, la pertinence et les risques liés à leur intégration soient d'abord évalués. L'analyse doit prendre en compte toutes ces questions d'intégration et définir le rôle et responsabilité de chaque acteur.

## 6. Résumé des principales recommandations

Les contributions des panélistes et les recherches sous-jacentes ont permis de formuler les recommandations suivantes :

Domaine	Recommandation
<b>Financement</b>	Fournir un financement dédié, pluriannuel et flexible directement aux acteurs locaux et nationaux pour couvrir les coûts de base, le développement institutionnel et la gouvernance de l'analyse de la protection, et pas seulement la réalisation des projets. Financer des aménagements raisonnables dans le cadre des recours en tant que ligne budgétaire non négociable.
<b>Partage des capacités</b>	Passer de formations ponctuelles à un partage de capacités durable et bidirectionnel grâce à l'apprentissage entre pairs et aux communautés de pratique (par exemple, les modèles PALAN et ProLAC). Investir dans le mentorat en fonction des besoins des parties prenantes.
<b>Inclusion des organisations représentatives et des groupes marginalisés</b>	Impliquer activement les OPD, les organisations dirigées par des femmes, les groupes LGBTQI+ et d'autres organisations représentatives dès la conception du processus et tout au long du processus décisionnel, et pas seulement lors de la collecte de données. Veiller à ce que les outils de collecte de données soient conformes aux directives du Comité permanent interorganisations (IASC) sur l'inclusion des personnes handicapées.
<b>Outils et systèmes de gestion de l'information</b>	Investir dans des systèmes de gestion de l'information détenus localement et dans des outils de collecte de données adaptés au contexte et traduits dans les langues locales. Sensibiliser davantage à l'utilisation du PAF et de sa version adaptée. Renforcer l'écosystème



	des données afin de mieux intégrer les méthodes et les sources de données utilisées par les acteurs locaux.
<b>Conception des processus</b>	Impliquer les acteurs locaux dès le début du processus d'analyse et de conception. Veiller à ce que les informations recueillies au niveau communautaire soient officiellement prises en compte dans les stratégies et les mesures nationales et infranationales, et pas seulement dans la programmation.
<b>Pouvoir et reconnaissance, gouvernance et responsabilité</b>	<p>Les acteurs internationaux doivent cesser d'instrumentaliser les organisations locales pour la collecte de données et créer des voies permettant aux acteurs locaux de mener l'analyse et de s'approprier leurs données.</p> <p>Formaliser les rôles de leadership local dans les structures de coordination interinstitutions et par grappes (y compris les fonctions de co-coordination et les coprésidents des groupes de travail techniques chargés de la production d'analyses). Mettre en place des mécanismes de responsabilité descendante avec des boucles de rétroaction transparentes vers les communautés touchées.</p>

## 7. Conclusion et prochaines étapes

La session a été clôturée par la modératrice Sara Brodd, qui a résumé les principaux enseignements, notamment le besoin critique de ressources (humaines, financières et en temps), la nécessité de passer d'une participation symbolique à un engagement structurel, et l'importance d'intégrer des mécanismes d'apprentissage mutuel dès le début de tout modèle de gouvernance humanitaire interinstitutionnelle. Le coordinateur du GPC, Josep Herreros, a fait part de l'engagement du GPC à garantir un rôle significatif aux acteurs locaux dans l'analyse de la protection. Il s'agit d'une priorité pour 2026 et d'un moteur clé de notre consolidation en cours, et ils considèrent cet événement comme un point de départ. Le GPC examinera l'approche sectorielle de l'analyse des risques en matière de protection afin de mieux intégrer les perspectives communautaires et locales, conformément aux engagements pris dans le cadre de Reset. Le GPC a ajouté qu'il collaborerait avec le PALAN, le groupe des donateurs pour la protection, les partenaires de protection et l'OCHA afin de promouvoir des changements structurels permettant une participation locale significative à l'analyse et à la planification, ainsi que pour soutenir la finalisation de cette recherche afin de générer des recommandations pratiques qui éclaireront le plaidoyer et l'engagement à l'échelle du système. La session s'est terminée par des témoignages vidéo des membres du réseau PALAN.

Prochaines étapes annoncées :

- Le rapport de recherche complet sera publié et mis à disposition sur le site HNPW.
- Les questions soumises via le chat seront compilées et intégrées dans le rapport final
- L'adresse e-mail à contacter pour le suivi a été communiquée dans le chat de la session

**RAPPORT DE SYNTHÈSE DU WEBINAIRE** | Qui est aux commandes ? Centrer l'analyse de la protection sur les initiatives locales



---

*Ce rapport a été préparé sur la base de la transcription officielle du webinaire.*

**Réseau d'analyse de la protection des acteurs locaux (PALAN) | IRC | Mars 2026**